



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

radio

Question écrite n° 18522

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les « radios de découverte ». Ces stations en découvrant de nouveaux talents, en s'impliquant dans la vie des quartiers ont su se forger une place et une identité propres auprès du public. Elles ont largement pu prouver l'utilité de leur mission tant en matière culturelle qu'en matière sociale. Elles souhaitent maintenant contractualiser leur action de nature socioculturelle avec le ministère de la jeunesse et des sports dans le cadre de l'attribution d'un label. Il lui demande si elle est à examiner la faisabilité d'un tel projet avec les responsables de ces radios.

Texte de la réponse

Il convient de rappeler que le ministère de la jeunesse et des sports, conformément à ses missions dans les domaines éducatif et de communication sociale, a joué un rôle privilégié en faveur des radios associatives, dès le début des années 80, période d'ouverture de l'espace radiophonique. Au niveau national, madame la ministre de la jeunesse et des sports apporte chaque année une aide financière à différents projets présentés par la Confédération nationale des radios libres (CNRL), à laquelle le ministère a attribué l'agrément de jeunesse et d'éducation populaire. En outre, le ministère de la jeunesse et des sports est membre fondateur du groupement d'intérêt public « échanges et productions radiophoniques » (EPRA) qui mutualise et redistribue les programmes de plus d'une centaine de radios associatives. Par définition, et c'est ce qui fait leur intérêt, les radios associatives inscrivent leur action dans un contexte de proximité, au plus près de la vie quotidienne des personnes. Certaines d'entre elles sont agréées en tant qu'associations de jeunesse et d'éducation populaire au niveau départemental. Cet agrément peut, en soi, constituer en quelque sorte un label et il serait souhaitable, en effet, d'en faciliter l'attribution à l'ensemble des radios associatives qui oeuvrent utilement dans les domaines culturel et social.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18522

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 1998, page 4666

Réponse publiée le : 2 novembre 1998, page 6044